

L'ASSURANCE DE CAUTIONNEMENT ET LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

M. KENNEDY (Edmonton) demande:

1. Quel est le nom de la compagnie qui assume le cautionnement des employés des chemins de fer Nationaux du Canada?
2. Quel est le montant total des assurances?
3. Quel est le coût annuel des primes?

L'hon. G. P. GRAHAM (ministre de la Défense nationale):

1. La London Guarantee & Accident Company; la Guarantee Company of North America; la Lloyd's, de Londres.
2. Environ \$10,000,000.
3. Environ \$16,000.

M. W. N. TILLEY, C.R.

M. BENOIT demande:

1. Relativement à l'arbitrage du Grand-Tronc, à quelle date M. W. N. Tilley, C.R., a-t-il commencé à exercer ses fonctions dans l'intérêt du gouvernement canadien?
2. A quelle date a-t-il cessé de les exercer?
3. Combien d'heures par jour a-t-il consacrées au service du Gouvernement lorsqu'il touchait des honoraires de cent dollars par jour?
4. Combien d'heures par jour a-t-il consacrées au service du Gouvernement lorsqu'il touchait quatre cents dollars d'honoraires par jour?

L'hon. sir LOMER GOUIN (ministre de la Justice):

1. Le ou vers le 1er décembre 1919.
2. En juillet 1922.
3. Nous n'avons pas ce détail.
4. Nous n'avons pas ce détail.

L'ARBITRAGE DU GRAND-TRONC

M. BENOIT demande:

1. Quel est le nom du ministre qui a retenu les services des avocats relativement à l'arbitrage du Grand-Tronc, dans les années 1919, 1920 et 1921?
2. Ce ministre recevait-il, à l'époque où il exerçait ses fonctions ministérielles, une pension quelconque de Sa Majesté?
3. Dans l'affirmative, à quel titre la recevait-il, quel en était le montant, et combien reçoit-il actuellement?

L'hon. sir LOMER GOUIN (ministre de la Justice):

1. Le très honorable Charles-J. Doherty, ministre de la Justice.
2. Oui.
3. A titre de juge en retraite de la cour supérieure de Québec, il recevait une pension annuelle de \$4,666.66.

L'ELEVATEUR DE PORT-COLBORNE

L'hon. M. MANION demande:

1. Le Gouvernement possède-t-il un élévateur à Port-Colborne?
2. Dans l'affirmative, est-il loué, ou le Gouvernement l'exploite-t-il lui-même?
3. Combien de grain y a-t-on reçu en 1922?
4. Quels sont les tarifs de manutention du grain

pendant la saison de navigation?

5. Quels ont été les bénéfices de l'an dernier?
6. Quelle somme totale le Gouvernement a-t-il placée dans le terrain et le matériel?
7. En calculant les profits, tient-on compte de l'intérêt sur les frais de premier établissement placé, et fait-on une réserve pour la dépréciation du matériel?

L'hon. M. GRAHAM:

1. Oui.
2. Exploité par le Gouvernement.
3. 53,349,811 boisseaux.
4. Sur le grain expédié par vaisseaux: pelletage et montage dans l'élévateur, \$4.35 par 1,000 boisseaux; transport aux vaisseaux en chargement, \$1.15 par 1,000 boisseaux.
5. Sur le grain expédié par chemin de fer: pelletage, \$4.35 par 1,000 boisseaux, montage du grain domestique, un centième de cent par boisseau; montage du grain d'exportation, $\frac{3}{4}$ de millième de cent par boisseau; entreposage, après les quinze jours sans frais, $\frac{1}{4}$ de millième de cent par boisseau.
6. Environ \$2,100,000, y compris les frais de reconstruction de l'élévateur après l'explosion.
7. Non.

SERVICE DE PASSAGE ENTRE MORRISBURG ET WADDINGTON

M. STEWART (Leeds) demande:

1. Un permis a-t-il été délivré pour l'exploitation d'un bateau traversier entre Morrisburg et Waddington, N.-Y.?
2. Ce permis a-t-il été accordé par un décret en conseil?
3. Quelle est la date de ce décret?
4. Quelle est la date du permis?
5. Quelle est la durée du permis?
6. Quel est le nom du porteur de ce permis?
7. A-t-on demandé au conseil municipal de Morrisburg d'approuver la demande du permis?
8. Le conseil municipal de Morrisburg a-t-il approuvé la demande du permis?
9. Un fonctionnaire a-t-il fait enquête ou rapport avant la délivrance du permis, et, dans l'affirmative, quel est ce fonctionnaire?
10. Quelles recommandations ont été faites en faveur du requérant de ce permis?
11. Quels règlements s'appliquent (a) aux dimensions et à la description du vaisseau à utiliser; (b) à la commodité et au confort des passagers; (c) aux péages ou tarifs pour le transport des personnes et des bagages?

L'hon. CH. STEWART (ministre de l'Intérieur):

1. Oui.
2. Oui.
3. Le six juillet 1922.
4. Le premier juillet 1922.
5. Dix ans.
6. Walter V. McGannon.